AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-5-74 752614

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 86-22-75)

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

30,oo Francs

17 Mai 1974 - N° 13

MILDIOU DE LA VIGNE

Ainsi que nous le prévoyions, les pluies du 3 au 5 mai ont provoqué les premières contaminations de mildiou, et quelques rares taches primaires sont actuellement observées dans les situations humides les plus favorables à l'évolution du champignon (vignobles en bordure de la Garonne dans la région de Portets).

En outre, on peut considérer que les pluies orageuses du 12 mai sont susceptibles d'être à l'origine de nouvelles contaminations provoquant l'apparition de taches primaires, (oud'éventuelles taches secondaires) vers le 20 mai.

En conséquence il est recommandé de traiter sans tarder les vignes qui n'auraient pas encore été protégées.

Dans les vignobles traités au début de la semaine (13 - 15 mai) suivant les recommandations de notre dernier bulletin, la protection est actuellement assurée et, sauf en cas de pluies importantes supérieures à 20 mm, il n'est pas indispensable d'envisager un second traitement dans l'immédiat.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Les premières taches de black-rot, conséquence des pluies de la dernière semaine d'avril, sont observées sporadiquement dans les vignobles non protégés à cette époque et situés dans les foyers habituels de la maladie (Bordelais, Buzet sur Baïse). Dans ces situations, de nouvelles taches apparaitront au cours de la semaine prochaine.

Le traitement effectué contre le mildiou assurera en même temps la protection contre le Black-rot.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Depuis le réchauffement du début de la semaine, les captures d'Eudémis dans les pièges deviennent importantes dans certains vignobles du Bordelais (Graves, Médoc, Sauternais, Bourgeais) et dans le vignoble de Monbazillac. Par contre, dans les Landes (Armagnac, Tursan) et les Pyrénées Atlantiques, le vol reste faible.

Dans tous les cas, il est cependant trop tôt pour intervenir, le traitement ne devant être envisagé qu'après l'éclosion des premières chenilles, compte tenu de la faible incidence économique des dégâts de la première génération.

P80 .../...

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Des taches de tavelure apparaissent depuis plusieurs jours dans diverses plantations du Lot et Garonne et des Landes. Leur importance reste généralement faible ; Cependant, il faut craindre des contaminations secondaires à partir de ces taches.

Les projections d'ascospores se poursuivent à l'occasion de chaque pluie, mais leur intensité diminue, laissant prévoir leur fin d'ici 15 - 20 jours.

Néanmoins, poursuivre la protection des arbres en fonction des périodes pluvieuses et du développement de la végétation.

En complément aux informations données dans notre bulletin N° 7 du 26 mars, concernant "les traitements stop", exécutés aussitôt après une pluie contaminatrice, nous attirons l'attention des arboriculteurs qui seraient dans l'obligation d'appliquer cette méthode qu'il est indispensable de traiter dans les heures qui suivent la contamination présumée, et ceci d'autant plus impérativement que la température est élevée. En effet, si les ascospores germent en 12 heures environ à 10°, il ne faut plus que 6 heures pour des températures comprises entre 15 et 20° C.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le vol débute depuis quelques jours, mais il est trop tôt pour intervenir. Attendre un prochain avis.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Des captures nombreuses sont enregistrées dans les postes de piégeages du Lot et Garonne et de la Dordogne. Cependant, il est inutile d'envisager un premier traitement dans l'immédiat, compte tenu du dépôt récent des premières pontes et de la durée d'incubation des oeufs.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Le premier vol est en cours depuis le début du mois, mais jusqu'au début de la semaine, les conditions climatiques sont restées défavorables au dépôt des pontes.

Les premières pénétrations larvaires dans les pousses ne sont donc pas à prévoir avant le milieu de la semaine prochaine. En conséquence, dans les pépinières et dans les jeunes vergers en cours de formation, appliquer à partir du 21 mai, un premier traitement insecticide avec un produit ayant une bonne action ovicide.

Compte tenu de cet impératif, choisir de préférence une des matières actives ci-dessous :

- Fenitrothion à 50 g/MA/hl (Carpodion F, Fenibel 50 EL, Folithion).
- Methidathion à 40 g/MA/hl (Ultracide).

Le mévinphos, dont l'action ovicide n'est que moyenne, ne possède en outre qu'une faible rémanence. Pour ces raison, il est préférable de le réserver pour des traitements curatifs de ratrappage destinés à détruire les jeunes larves déjà pénétrées à l'intérieur des pousses.

.../...

ADOXOPHYES RETICULANA (Capua)

Le premier vol de cette tordeuse a débuté dans la zone infestée de la vallée de la Garonne (Sérignac, Bruch, Port Sainte Marie, Aiguillon) depuis une dizaine de jours.

Attendre un prochain avis pour intervenir.

BACTERIOSE DU NOYER

Les noyers entrent dans la période de floraison des fleurs femelles (Stade Ff2). A ce stade, ces dernières sont très sensibles et très réceptives aux bactéries.

Il importe de bien protéger les plantations pendant cette période critique. Un troisième traitement est donc recommandé au début de la semaine dans les vergers non traités depuis une quinzaine de jours. Dans les noyeraies protégées la semaine dernière, la troisième application cuprique pourra être repoussée sans inconvénient en fin de semaine (24 - 25 mai).

BOTRYTIS DU FRAISIER

Les orages locaux accompagnés parfois de pluies assez abondantes sont favorables au développement du botrytis dans les cultures de plein champ.

Il est recommandé d'effectuer un dernier traitement ; de préférence à la dichlofluanide (Euparène), pour les raisons développées dans notre dernier bulletin (résidus).

MILDIOU DU TABAC

Nous croyons utile de rappeler les principes de la lutte contre cette maladie :

- Le traitement des semis contre le mildiou est obligatoire pour toutes les variétés cultivées car les variétés dites "résistantes" ne le sont pas sur le semis.

- Le manèbe en poudrage est le fongicide le plus efficace.

- Les traitements doivent être exécutés deux fois par semaine, à renouveler en cas de pluie ou après arrosage.

- En année sèche, les semis sont traités au minimum 18 fois et, en conditions favorables au mildiou, le nombre de traitements peut dépasser 30.

- Les traitements sont effectués avec une poudreuse capable d'assurer une répartition uniforme de la poudre. Les doses de produit commercial contenant 6 % de matière active sont les suivantes pour 10 m2 de semis :

.../...



1er au 4ème	traitement	....	40 g
5ème au 8ème	"	....	50 g
9ème au 11ème	"	....	70 g
12ème au 14ème	"	....	100 g
15ème au 16ème	"	....	150 g
17ème et suivants		....	200 g

- Il ne faut jamais arroser un semis aussitôt après une application de fongicide.

- Les plants destinés à la plantation doivent recevoir un dernier traitement immédiatement avant le prélèvement.

- Les semis doivent être traités régulièrement jusqu'au moment de leur destruction.

- Les semis doivent être surveillés attentivement et toute attaque de mildiou, même douteuse, signalée au Serive de la Protection des Végétaux.

- Lorsque la maladie est constatée sur un semis, celui-ci doit être détruit immédiatement par application d'une solution de formol à 5 %, à raison de 20 l pour 10 mètres carrés avec couverture d'un film plastique.

-Les semis seront complètement détruits dès la fin de la transplantation et au plus tard dans la première semaine de juillet.

L'Ingénieur d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

J. TOUZEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : L. BOUYX